

9.3 Dépenses de santé

En 2015, la **consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)** est évaluée à 194,6 milliards d'euros, soit environ 2 930 euros par habitant. Elle représente 8,9 % du PIB, une part en léger recul après trois années de croissance. Elle progresse de 1,8 %, après + 2,7 % en 2014. Ce ralentissement est à rapprocher de la baisse des prix de ces biens et services de santé, qui tend à s'accroître ces dernières années à la suite du renforcement de la maîtrise de la dépense, et de la modération des volumes consommés. Trois des cinq composantes de la CSBM progressent à un rythme moins élevé qu'en 2014 : les soins hospitaliers, la consommation de médicaments en ambulatoire et celle d'autres biens médicaux. En revanche, le rythme de croissance des **soins de ville** se stabilise après trois années consécutives de ralentissement. Les dépenses de transport retrouvent un rythme de croissance dynamique après la progression plus modérée de 2014.

La Sécurité sociale finance 76,8 % de la CSBM en 2015. Les prises en charge de l'État au titre des prestations versées aux invalides de guerre, des soins urgents ainsi que de l'aide médicale de l'État et des organismes de base au titre de la **CMU-C** représentent au global 1,4 % de la CSBM en 2015. La part des **organismes complémentaires** diminue légèrement en 2014 et 2015. La faible croissance des prestations versées en 2015 s'explique en partie par la réforme de la couverture santé des travailleurs frontaliers suisses ainsi que celle des contrats responsables imposant le

plafonnement des remboursements des dépassements d'honoraires.

Le reste à charge des ménages en santé diminue depuis 2011 pour atteindre 8,4 % de la CSBM en 2015. Ce taux est très contrasté par type de dépenses : les ménages ne supportent directement que 2,2 % des dépenses de transports sanitaires, mais 22,7 % de celles de soins dentaires. Ils consacrent ainsi en moyenne 1,21 % de leur revenu disponible brut à leur reste à charge en santé.

La hausse de la part de la Sécurité sociale et la baisse du reste à charge des ménages proviennent, d'une part, de phénomènes de fond liés notamment au vieillissement de la population, tels que la progression des effectifs de personnes en affection de longue durée (ALD), la déformation de la consommation de soins vers les soins les mieux remboursés, d'autre part des effets des différentes mesures législatives portant sur l'assurance maladie.

Avec une **dépense courante de santé** au sens international représentant 16,6 % du PIB en 2014, les États-Unis sont de loin en tête des pays de l'OCDE. Suivent la Suisse et le Japon. La France, avec 11,1 %, est très proche de la Suède, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La plupart des pays d'Europe centrale, comme la Hongrie ou la Pologne, dépensent moins. Entre 2009 et 2014, les dépenses de santé ont reculé en termes réels dans les pays du sud de l'Europe, le Danemark et les Pays baltes. ■

Définitions

Consommation de soins et biens médicaux (CSBM) : valeur totale des soins, biens et services médicaux consommés sur le territoire national par les assurés sociaux français et les personnes prises en charge au titre de l'Aide médicale d'État ou pour des soins urgents, pour la satisfaction de leurs besoins de santé individuels et qui concourent au traitement d'une perturbation provisoire de l'état de santé. Les soins de longue durée aux personnes âgées ou handicapées en établissement et les SSIAD en sont exclus. La CSBM regroupe les consommations de soins des hôpitaux publics et privés, les consommations de soins de ville, de transports de malades, de médicaments et de biens médicaux. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

CMU-C, comptes nationaux de la santé, dépense courante de santé (DCS), dépense totale de santé (DTS), médicament générique, organismes d'assurance maladie complémentaires, soins de ville : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les dépenses de santé en 2015 – Résultats des Comptes de la santé », *Panoramas de la Drees santé*, édition 2016, Drees, septembre 2016.
- « Dépenses de santé : une nouvelle baisse du reste à charge des ménages en 2015 », *Études et résultats n° 971*, Drees, septembre 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Consommation de soins et de biens médicaux

en milliards d'euros courants

	2006 (r)	2015	15/14 en %
Soins hospitaliers¹	70,6	90,8	1,9
Secteur public	54,4	70,1	2,2
Secteur privé	16,2	20,7	1,1
Soins ambulatoires	82,7	103,8	1,7
Soins de ville	39,1	50,5	2,3
dont : <i>médecins et sages-femmes</i>	<i>17,0</i>	<i>20,1</i>	<i>2,1</i>
<i>auxiliaires médicaux</i>	<i>8,6</i>	<i>14,4</i>	<i>4,3</i>
<i>dentistes</i>	<i>9,1</i>	<i>10,7</i>	<i>1,2</i>
<i>analyses de laboratoires</i>	<i>3,9</i>	<i>4,3</i>	<i>0,0</i>
<i>cures thermales et autres soins et contrats</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>1,2</i>
Médicaments en ambulatoire	31,2	34,0	-0,5
Autres biens médicaux en ambulatoire	9,4	14,7	3,9
Optique	4,4	6,1	1,2
Prothèses, orthèses, VHP ²	1,6	2,8	7,0
Matériels et pansements	3,3	5,8	5,4
Transports de malades	3,1	4,6	4,0
Consommation de soins et de biens médicaux	153,2	194,6	1,8

1. Court et moyen séjour, psychiatrie.
2. Véhicules pour handicapés physiques.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010.

Poids de la CSBM et de la dépense courante de santé

en % du PIB

	2006	2009	2014 (r)	2015
Consom. de soins et de biens médicaux	8,3	8,8	8,9	8,9
Dépense courante de santé (r)	11,1	11,9	12,1	12,0

Sources : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010 ; Insee.

Structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux

en %

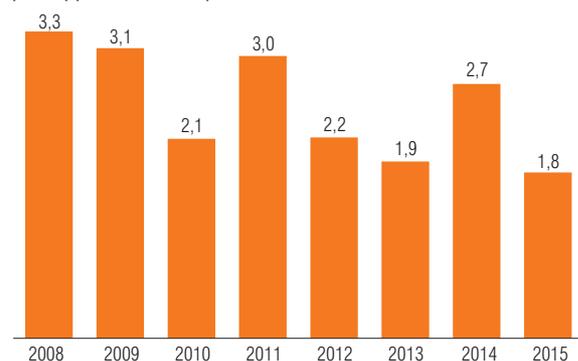
	2007	2014 (r)	2015
Sécurité sociale de base ¹	76,9	76,7	76,8
État et CMU-C org. de base	1,3	1,4	1,4
Organismes complémentaires ²	13,0	13,4	13,3
Mutuelles	7,6	7,1	7,0
Sociétés d'assurance	3,0	3,7	3,7
Institutions de prévoyance	2,4	2,6	2,6
Ménages	8,8	8,6	8,4
Total	100,0	100,0	100,0

1. Y c. déficit des hôpitaux publics et les régimes Alsace Moselle et CAMIEG.
2. Y c. prestations CMU-C versées par ces organismes.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010.

Évolution de la CSBM

par rapport à l'année précédente en %



Source : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010.

Dépense courante de santé

en milliards d'euros courants

	2006 (r)	2015	15/14 en %
CSBM	153,2	194,6	1,8
Soins de longue durée ¹	12,9	20,1	2,1
Indemnités journalières	10,7	13,7	2,3
Autres dépenses en faveur des malades	0,3	0,6	-1,8
Prévention	5,2	5,8	-1,0
Subventions au système de soins nettes des remises conventionnelles	2,1	2,5	4,0
Recherche	7,0	7,5	0,1
Formation	1,3	2,2	-0,6
Coût de gestion syst. de santé ²	12,2	15,1	-1,3
Dépense courante de santé	204,9	262,0	1,5

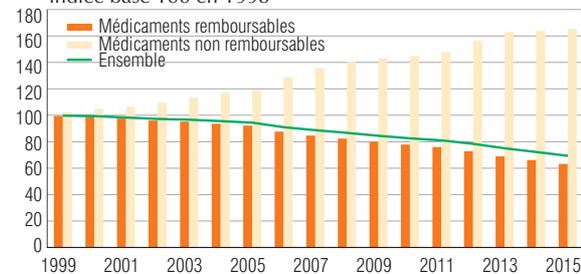
1. Soins aux personnes âgées ou handicapées en établissements et services de soins infirmiers à domicile.

2. Le coût de gestion des organismes complémentaires est calculé hors contribution au Fonds CMU.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010.

Évolution des prix des médicaments de 1999 à 2015

indice base 100 en 1998

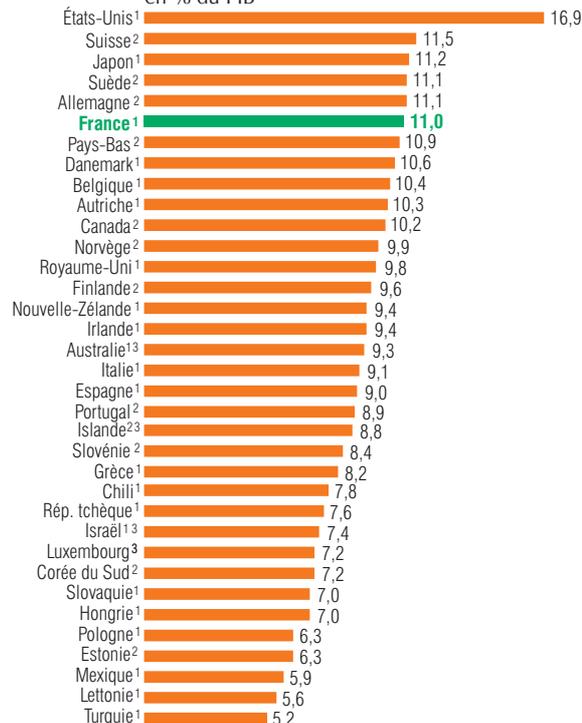


Note : l'innovation n'est pas prise en compte dans l'évolution du prix.

Source : Drees, comptes nationaux de la santé - base 2010.

Dépense courante de santé dans les pays de l'OCDE en 2015

en % du PIB



1. Valeur estimée. 2. Valeur provisoire. 3. Différence de méthodologie.

Note : classement établi à partir de la dépense courante de santé au sens international.

Source : OCDE.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

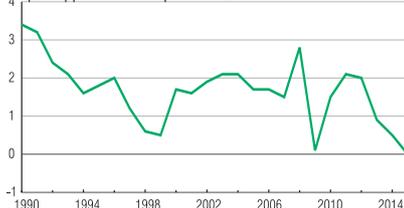
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales